



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

---

**MESURER**  
& AMÉLIORER LA QUALITÉ

---

**RAPPORT**

# Cahier technique

Les événements indésirables graves associés à des soins (EIGS) – 2020

**Validé par le Collège le 9 décembre 2021**

---

# Descriptif de la publication

<b>Titre</b>	<b>Cahier technique</b> Les événements indésirables graves associés à des soins (EIGS) – 2020
<b>Méthode de travail</b>	Le bilan annuel (« abrEIGéS », « retour d'expérience national » et « cahier technique ») des EIGS reçus à la HAS dans le cadre du dispositif de déclaration accompagné des préconisations pour l'amélioration de la sécurité des patients est transmis au ministre chargé de la Santé et est rendu public sur le site de la Haute Autorité de santé
<b>Objectif(s)</b>	Ce cahier technique a pour objectif de fournir les données agrégées de l'ensemble des EIGS reçus à la Has sur l'année 2020. Quelques croisements choisis sont également fournis.
<b>Cibles concernées</b>	Les professionnels de santé, les acteurs de la gestion des risques et les usagers des secteurs sanitaires, médico-sociaux, ville ; le ministère de la Santé
<b>Demandeur</b>	Réglementation - code de la santé publique : article R. 1413-73
<b>Promoteur(s)</b>	Haute Autorité de santé (HAS)
<b>Pilotage du projet</b>	Dr Laetitia May-Michelangeli, cheffe du service Evaluation et Outils pour la qualité et la sécurité des soins, Dr Claire Morgand, adjointe à la cheffe de service. Mme Sylvia Desnoyers, assistante gestionnaire
<b>Auteurs</b>	Catherine Auger, cheffe de projet
<b>Conflits d'intérêts</b>	Les membres du groupe de travail ont communiqué leurs déclarations publiques d'intérêts à la HAS. Elles sont consultables sur le site <a href="https://dpi.sante.gouv.fr">https://dpi.sante.gouv.fr</a> . Elles ont été analysées selon la grille d'analyse du guide des déclarations d'intérêts et de gestion des conflits d'intérêts de la HAS. Les intérêts déclarés par les membres du groupe de travail ont été considérés comme étant compatibles avec leur participation à ce travail.
<b>Validation</b>	Version du 9 décembre 2021
<b>Actualisation</b>	
<b>Autres formats</b>	

Ce document ainsi que sa référence bibliographique sont téléchargeables sur [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr) 

Haute Autorité de santé – Service communication et information  
5 avenue du Stade de France – 93218 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX. Tél. : +33 (0)1 55 93 70 00  
© Haute Autorité de santé – décembre 2021 – ISBN : 2592-6446

# Sommaire

---

<b>1.</b>	<b>Organisation du bilan annuel 2020</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>Sélections des EIGS</b>	<b>5</b>
<b>3.</b>	<b>Activité déclarative sur le portail de signalement et déclarations reçues à la HAS</b>	<b>6</b>
<b>4.</b>	<b>Délais de traitement</b>	<b>7</b>
<b>5.</b>	<b>Origine des EIGS</b>	<b>8</b>
<b>6.</b>	<b>Caractéristiques des EIGS</b>	<b>11</b>
6.1.1.	Nombre de patients exposés, âge et sexe	11
6.1.2.	Conséquences pour le patient	12
6.1.3.	Information du patient et des proches	13
6.1.4.	Nature des soins impliqués dans les déclarations d'EIGS	14
6.1.5.	Complexité et évitabilité	17
6.1.6.	Gestion immédiate de l'événement	18
6.1.7.	Causes immédiates identifiées	19
6.1.8.	Causes profondes identifiées	20
6.1.9.	Barrières identifiées ayant ou pas fonctionné	29
6.1.10.	Plans d'actions définis	29
<b>7.</b>	<b>Déroulement de l'analyse approfondie</b>	<b>30</b>
<b>8.</b>	<b>Autres conséquences des EIGS en 2020</b>	<b>34</b>
<b>9.</b>	<b>Appréciation de la qualité des déclarations d'EIGS en 2020</b>	<b>36</b>

# 1. Organisation du bilan annuel 2020

Le bilan annuel des EIGS de la HAS s'articule en 2020 autour de trois documents :

- un format court, les « **abrEIGÉS** », condensant les principaux éléments à retenir pour cette année avec une sélection de risques spécifiques ;
- un « **retour d'expérience national** » détaillant les préconisations ainsi que les focus sur des regroupements d'EIGS ;
- un « **cahier technique** » avec les tableaux statistiques (tris à plat et quelques tris croisés sélectionnés) ;



## Avertissement aux lecteurs

Les données concernant les événements indésirables graves associés à des soins (EIGS) présentées dans ce document sont exclusivement issues de l'analyse des déclarations complètes reçues par la HAS dans le cadre du dispositif de déclaration des EIGS. Elles ne présentent pas de valeur épidémiologique ou statistique généralisable à l'ensemble de la population ou à des soins pour caractériser des risques sur un secteur d'activité. Ces données éclairent sur les circonstances des accidents déclarés et permettent ainsi d'orienter les recherches de préconisations pour améliorer la sécurité du patient. Dans l'ensemble des documents et par souci de simplification, le mot « patient » utilisé inclut également les « résidents » ou « usagers » des structures médico-sociales.

## 2. Sélections des EIGS

Le fonctionnement du dispositif étant en progression régulière, il est possible de réaliser une analyse annuelle pour décrire les caractéristiques des EIGS tout en conservant une analyse plus qualitative sur l'ensemble de la base pour décrire les risques identifiés (regroupement d'EIGS).

Les deux sélections<sup>1</sup> suivantes sont réalisées :

→ **Sélection des déclarations EIGS de l'année 2020**

EIGS enregistrés entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020

**soit 1 081 EIGS**

Cette sélection annuelle est utilisée pour caractériser les EIGS en permettant une mise en parallèle avec l'année précédente.

→ **Sélection de la base complète des déclarations d'EIGS**

Ensemble des EIGS enregistrés au 31 décembre 2020

**soit 3088 EIGS**

Cette sélection globale est utilisée pour réaliser des analyses qualitatives sur le contenu des EIGS et plus particulièrement pour l'identification des risques (Document « Retour d'expérience »).

---

<sup>1</sup> La variable de sélection des EIGS correspond à la date d'entrée des signaux dans le système informatique de la HAS

### 3. Activité déclarative sur le portail de signalement et déclarations reçues à la HAS

Nombre de déclarations	<b>Année 2020</b>	Total depuis l'ouverture du portail de signalement
Déclarations initiales (partie 1)	<b>2 696</b>	9 123
Déclarations analyse approfondie (partie 2)	<b>1 715</b>	5 466
Déclarations complètes reçues à la HAS (parties 1 + 2)	<b>1 081</b>	3 088

## 4. Délais de traitement

→ En 2020, temps de constat moyen est de 29 jours

En 2019	28,3	Variation 2019-2020
		↗

*Il s'agit du délai moyen entre la survenue de l'EIGS et l'envoi du volet 1*

N	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Minimum	<b>Moyenne</b>	Maximum
1071	3,00	8,00	28,00	0,00	<b>29,05</b>	657,00

→ En 2020, temps d'analyse moyen est de 125 jours (environ 4 mois)

En 2019	109,9	Variation 2019-2020
		↗

*Il s'agit du délai moyen entre la réception du volet 1 et du volet 2 de l'EIGS*

N	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Minimum	<b>Moyenne</b>	Maximum
1073	58,00	92,00	148,00	0,00	<b>124,54</b>	1145,00

→ En 2020, temps d'instruction moyen est de 126 jours (environ 4 mois)

En 2019	100,53	Variation 2019-2020
		↗

*Il s'agit du délai moyen entre la réception du volet 2 et la première date de clôture par l'ARS de l'EIGS*

N	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Minimum	<b>Moyenne</b>	Maximum
1077	14,00	59,00	167,00	0,00	<b>126,17</b>	1060,00

→ En 2020, temps total, de traitement est de 307 jours (environ 10 mois)

En 2019	235,58	Variation 2019-2020
		↗

*Il s'agit du délai moyen entre le constat de l'EIGS et première date de clôture par l'ARS de l'EIGS*

N	Quartile inférieur	Médiane	Quartile supérieur	Minimum	<b>Moyenne</b>	Maximum
1071	128,00	217,00	360,00	8,00	<b>278,01</b>	1225,00

# 5. Origine des EIGS

## Nombre de déclarations complètes reçues à la HAS par région et par an

	Rapport 1	Rapport 2	Rapport 3	Rapport 4	
Régions de déclaration	Année 2017	Année 2018	Année 2019	Année 2020	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	21	108	219	193	541
Bourgogne-Franche-Comté	37	38	93	65	233
Bretagne	1	8	56	112	177
Centre-val de Loire	50	38	87	16	191
Corse	0	2	3	0	5
Grand Est	1	16	51	65	133
Guadeloupe	3	0	0	15	18
Guyane	0	0	0	0	0
Hauts-de-France	10	17	56	114	197
Ile de France	66	109	200	153	528
La Réunion	0	1	0	20	21
Martinique	0	0	5	9	14
Mayotte	Na*	Na*	Na*	0	0
Normandie	20	8	20	0	48
Nouvelle-Aquitaine	62	61	75	87	285
Occitanie	7	39	65	61	172
Pays de la Loire	5	32	93	67	197
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5	55	164	104	328
<b>Total général</b>	<b>288</b>	<b>532</b>	<b>1187</b>	<b>1081</b>	<b>3088</b>

\* La scission de la région sanitaire océan Indien en deux régions indépendantes : Mayotte et La Réunion a été effective au 1er janvier 2020

➔ **83 % des EIGS émanent du secteur des établissements de santé en 2020**

En 2019	79 %	Variation 2019-2020
		↗

Origine des EIGS par secteur de soins	N	%
01- Établissement de Santé public	633	58,6
02- Établissement de Santé privé	156	14,4
03- Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif	107	9,9
04- Établissement et Services Médico-Sociaux pour personne âgées	100	9,3
05- Établissement et Services Médico-Sociaux pour adultes handicapés	18	1,7
06- Établissement et Services Médico-Sociaux pour enfants handicapés	2	0,2
07- En ville (cabinet de ville, centre de soins, maison de santé)	2	0,2
08- Domicile du patient	35	3,2
09- Autre	28	2,6
Total	1081	100,0

➔ **51 % des déclarations d'EIGS sont issues de services de médecine, de chirurgie et d'obstétrique en 2020**

En 2019	49 %	Variation 2019-2020
		↗

Déclaration d'EIGS par activités en établissement de santé et soins de ville	N	%
01- Médecine	244	22,6
02- Chirurgie	184	17,0
03- Obstétrique	70	6,5
04- SSR (Soins de suite et réadaptation)	69	6,4
05- SLD (Soins longue durée)	14	1,3
06- Psychiatrie	213	19,7
07- Cancérologie	25	2,3
08- HAD (Hospitalisation à domicile)	7	0,6
09- Plateau technique interventionnel	25	2,3
10- Cabinet de ville	1	0,1
11- Centre de soins	2	0,2
12- Maison de santé	0	0,0
13- Autre (préciser)	227	21,0
Total	1081	100,0

→ **Le déclarant est, dans 60 % des cas, un représentant de l'organisation en 2020**

En 2019	63 %	Variation 2019-2020
		↘

<b>Personne déclarant les EIGS en 2020</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
1- Professionnel de santé médical	207	19,1
2- Professionnel de santé paramédical	60	5,6
3- Représentant de la structure dans laquelle a été constaté l'événement	647	59,9
4- Autre profession	167	15,4
Total	1081	100,0

<b>Catégorie professionnelle du déclarant</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
1- Médecin	231	21,4
2- Pharmacien	61	5,6
3- Sage-femme	4	0,4
4- Chirurgien-dentiste	0	0,0
5- Kinésithérapeute	1	0,1
6- Infirmier	20	1,9
8- Dentiste	0	0,0
9- Autre	764	70,7
Total	1081	100,0

## 6. Caractéristiques des EIGS

### 6.1.1. Nombre de patients exposés, âge et sexe

→ Dans 98 % des cas, un seul patient est concerné par l'événement en 2020

En 2019	98 %	Variation 2019-2020
		→

Nombre de patients ou de résidents concernés par un EIGS	N	%
1 patient/résident	1057	97,8
2 patients/résidents	22	2,0
3 patients/résidents	1	0,1
5 patients/résidents	1	0,1
Total	1081	100,0

→ Les événements survenus concernent sensiblement autant les hommes que les femmes en 2020

En 2019	47 % femme	51 % homme	Variation 2019-2020
			→

Sexe du patient	Nombre EIGS	%
Femme	510	47,2
Homme	547	50,6
Non connu (donnée devenue obligatoire depuis 09/18)	24	2,2
Total	1081	100,0

➔ **Des déclarations d'EIGS qui concernent plus souvent des personnes âgées de plus de 60 ans (54 %) en 2020**

En 2019	55 %	Variation 2019-2020
		↘

Age du patient	N	%
01- De 0 à 5 ans	68	6,4
02- De 5 à 15 ans	17	1,6
03- De 15 à 20 ans	20	1,9
04- De 20 à 40 ans	168	15,9
05- De 40 à 60 ans	209	19,8
06- De 60 à 80 ans	310	29,3
07- De 80 à 100 ans	256	24,2
08- Plus de 100 ans	9	0,9
Total	1057	100,0

Répartition des EIGS en fonction de l'âge et du sexe du patient

Sexe du patient	Age du patient									
	0 à 15 ans		15 à 40 ans		40 à 60 ans		60 à 80 ans		> 80 ans	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Femme	29	34,12	100	53,19	85	40,67	140	45,16	156	58,87
Homme	56	65,88	88	46,81	124	59,33	170	54,84	109	41,13

### 6.1.2. Conséquences pour le patient

➔ **52 % des déclarations d'EIGS ont comme conséquence le décès du patient en 2020**

En 2019	51 %	Variation 2019-2020
		↗

Conséquences pour le patient	N	%
Décès	562	52
Mise en jeu du pronostic vital	339	31,4
Probable déficit fonctionnel permanent	180	16,6

### 6.1.3. Information du patient et des proches

→ Une information sur l'événement a été délivrée au patient dans 29 % des cas, aux proches dans 71 % des cas. Enfin, aucune information n'a été délivrée ni au patient, ni aux proches dans 7 % des cas en 2020.

En 2019	Info patient 28 %	Info proche 69 %	Ni patient, ni proche 7 %
Variation 2019-2020	↗	↘	→

Une information sur le dommage associé au soin a-t-elle été délivrée au patient/résident ?	N	%
1- Oui	317	29,3
2- Non	659	61,0
3- Ne sait pas	105	9,7
Total	1081	100,0

Avec exclusion des patients déclarés comme décédés

Une information sur le dommage associé au soin a-t-elle été délivrée au patient/résident ?	N	%
1- Oui	266	51,3
2- Non	184	35,5
3- Ne sait pas	69	13,3
Total	519	100,0

Une information sur le dommage associé au soin a-t-elle été délivrée aux proches ?	N	%
1- Oui	769	71,1
2- Non	95	8,8
3- Ne sait pas	129	11,9
4- Sans objet	88	8,1
Total	1081	100,0

Information délivrée aux proches en fonction de l'information délivrée au patient/résident

Information délivrée au patient/résident	Information délivrée aux proches				Total
	1- Oui	2- Non	3- Ne sait pas	4- Sans objet	
1- Oui	249	19	26	23	317
2- Non	476	75	49	59	659
3- Ne sait pas	44	1	54	6	105
Total	769	95	129	88	1081

#### 6.1.4. Nature des soins impliqués dans les déclarations d'EIGS

→ L'acte de soin réalisé a un but thérapeutique dans 80 %\* des événements concernés en 2020

\*En excluant les non concernés

En 2019	83 %*	Variation 2019-2020
		↘

But de l'acte de soins	N	%
1- Diagnostic	132	12,2
2- Thérapeutique	642	59,4
3- Prévention	25	2,3
4- Esthétique	1	0,1
5- Non concerné	281	26,0
Total	1081	100,0

→ La prise en charge est programmée dans 47 % des déclarations d'EIGS en 2020

En 2019	48 %	Variation 2019-2020
		↘

La prise en charge était-elle programmée ?	N	%
1- Oui	510	47,2
2- Non	403	37,3
3- Non concerné	168	15,5
Total	1081	100,0

→ Dans 49 % des déclarations d'EIGS, le déclarant estime que l'urgence de la prise en charge du patient avant la survenue de l'événement est immédiate ou relative en 2020

En 2019	46 %	Variation 2019-2020
		↗

Degré d'urgence de la prise en charge avant la survenue de l'événement	N	%
1- Urgence immédiate	293	27,1
2- Urgence différée	71	6,6
3- Urgence relative	238	22,0
4- Non urgent	279	25,8
5- Non concerné	200	18,5
Total	1081	100,0

Degré d'urgence de la prise en charge en fonction des conséquences pour la personne exposée

Degré d'urgence de la prise en charge	Conséquences pour la personne exposée					
	1- Décès		2- Mise en jeu du pronostic vital		3- Probable déficit fonctionnel permanent	
	N	%	N	%	N	%
1- Urgence immédiate	164	15,17	98	9,07	31	2,87
2- Urgence différée	42	3,89	23	2,13	6	0,56
3- Urgence relative	118	10,92	70	6,48	50	4,63
4- Non urgent	126	11,66	90	8,33	63	5,83
5- Non concerné	112	10,36	58	5,37	30	2,78
Total	562	51,99	339	31,36	180	16,65

→ Dans 58 % des situations, l'EIGS s'est déroulé durant une période de vulnérabilité en 2020

En 2019	58 %	Variation 2019-2020
		→

L'événement s'est-il déroulé pendant une période particulière ?	N	%
Aucune période particulière	453	41,9
Période particulière	628	58,1

L'événement s'est déroulé à l'heure de changement d'équipe	N	%
1- Oui	73	6,8
2- Non	1008	93,2
L'événement s'est déroulé pendant le week-end		
1- Oui	197	18,2
2- Non	884	81,8
L'événement s'est déroulé pendant la nuit		
1- Oui	294	27,2
2- Non	787	72,8
L'événement s'est déroulé un jour férié		
1- Oui	22	2,0
2- Non	1059	98,0
L'événement s'est déroulé au cours d'une autre période particulière		
1- Oui	134	12,4
2- Non	947	87,6

➔ **Dans 98 % des situations il n'y a pas de mise en œuvre d'une technique innovante\* en 2020**

En 2019	99 %	Variation 2019-2020
		↘

Utilisation d'une technique innovante*	N	%
1- Oui	17	1,6
2- Non	786	72,7
3- Non concerné	278	25,7
Total	1081	100,0

\* Note : à la lecture il s'agit de plutôt d'événements en lien avec des techniques peu habituelles peu usuelles (ECMO, PCA, TAVI etc.) plutôt que des techniques innovantes avec rupture technologique

### 6.1.5. Complexité et évitabilité

Pour rappel, il s'agit du niveau de complexité de la prise en charge du patient avant la survenue de l'événement. La complexité peut être appréciée en fonction : de l'incertitude diagnostique, de la lourdeur des moyens diagnostiques ou thérapeutiques à mettre en œuvre, du caractère inhabituel de la stratégie thérapeutique (par exemple : nombre élevé d'intervenants de disciplines différentes, de la charge de travail dévolue à la planification de l'acte et à la coordination des intervenants, etc.).

Par ailleurs, [l'OMS caractérise un événement évitable](#) comme étant un événement qui, selon un jugement partagé par les professionnels, aurait pu être évité dans des circonstances définies.

➔ **Dans 61 % des déclarations, la situation clinique du patient avant la survenue de l'EIGS est jugée plutôt complexe à très complexe en 2020**

En 2019	60 %	Variation 2019-2020
		↗

Complexité de la situation clinique du patient avant la survenue de l'EIGS	N	%
1- Très complexe	172	15,9
2- Plutôt complexe	483	44,7
3- Plutôt non complexe	228	21,1
4- Non complexe	170	15,7
5- Ne sais pas	28	2,6
Total	1081	100,0

➔ Dans 56 % des déclarations, l'événement est considéré comme évitable ou probablement évitable par le déclarant en 2020

En 2019	53 %	Variation 2019-2020
		↗

Qualification du caractère évitable par le déclarant	N	%
1- Evitable	236	21,8
2- Probablement évitable	367	34,0
3- Probablement inévitable	327	30,2
4- Inévitable	151	14,0
Total	1081	100,0

Qualification du caractère évitable par le déclarant en fonction des conséquences pour la personne exposée

Evitabilité	Conséquences pour la personne exposée							
	1- Décès		2- Mise en jeu du pronostic vital		3- Probable déficit fonctionnel permanent		Total	
	N	%	N	%	N	%	N	%
1- Evitable ou probablement évitable	300	27,75	200	18,50	103	9,53	603	55,78
2- Inévitable ou probablement inévitable	262	24,24	139	12,86	77	7,12	478	44,22
Total	562	51,99	339	31,36	180	16,65	1081	100,00

### 6.1.6. Gestion immédiate de l'événement

➔ Les déclarations d'EIGS mentionnent, dans 88 % des cas, la prise d'au moins une mesure immédiate pour gérer l'événement en 2020

En 2019	85 %	Variation 2019-2020
		↗

Mesures immédiates prises pour le patient/résident	N	%
1- Oui, des mesures prises	949	88
2- Non, pas de mesure prise	132	12
Total	1081	100

<b>Les mesures immédiates prises concernent le matériel</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
1- Oui	77	8,1
2- Non	872	91,9
<b>Les mesures immédiates prises concernent l'organisation</b>		
1- Oui	225	23,7
2- Non	724	76,3
<b>Les mesures immédiates prises concernent les soins</b>		
1- Oui	826	87,0
2- Non	123	13,0
<b>D'autres types de mesures immédiates ont été prises</b>		
1- Oui	188	19,8
2- Non	761	80,2

➔ **Dans 96 % des cas, en 2020, le déclarant estime que l'EIGS est maîtrisé ou en cours de maîtrise au moment de la déclaration du volet 1**

En 2019	95 %	Variation 2019-2020
		↗

<b>Maitrise de l'événement au moment de la déclaration du volet 1</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
1- Oui	691	63,9
2- Non	47	4,3
3- En cours	343	31,7
Total	1081	100,0

### 6.1.7. Causes immédiates identifiées

➔ **Dans 77 % des déclarations d'EIGS, une ou des causes immédiates ont été identifiées en 2020**

En 2019	75 %	Variation 2019-2020
		↗

<b>Identification des causes immédiates à l'événement</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
1- Oui	832	77,1
2- Non	249	22,9
Total	1081	100,0

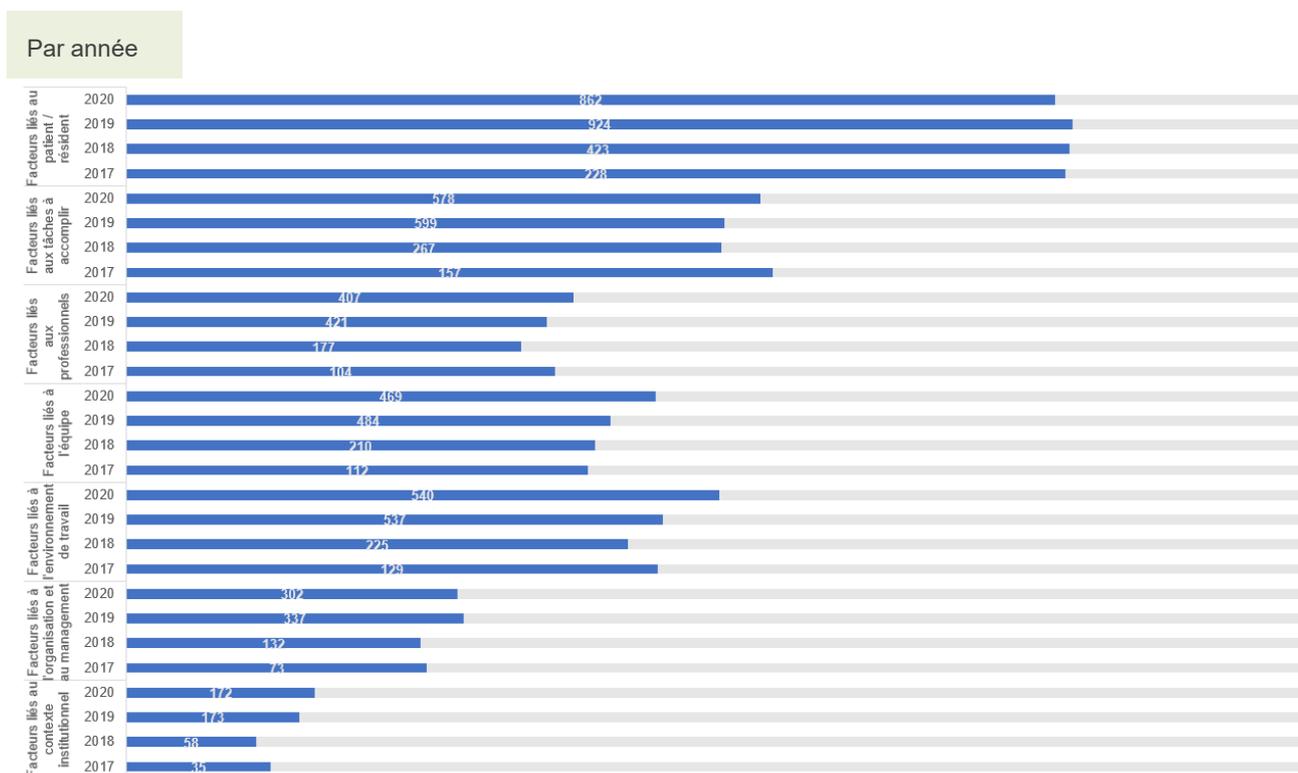
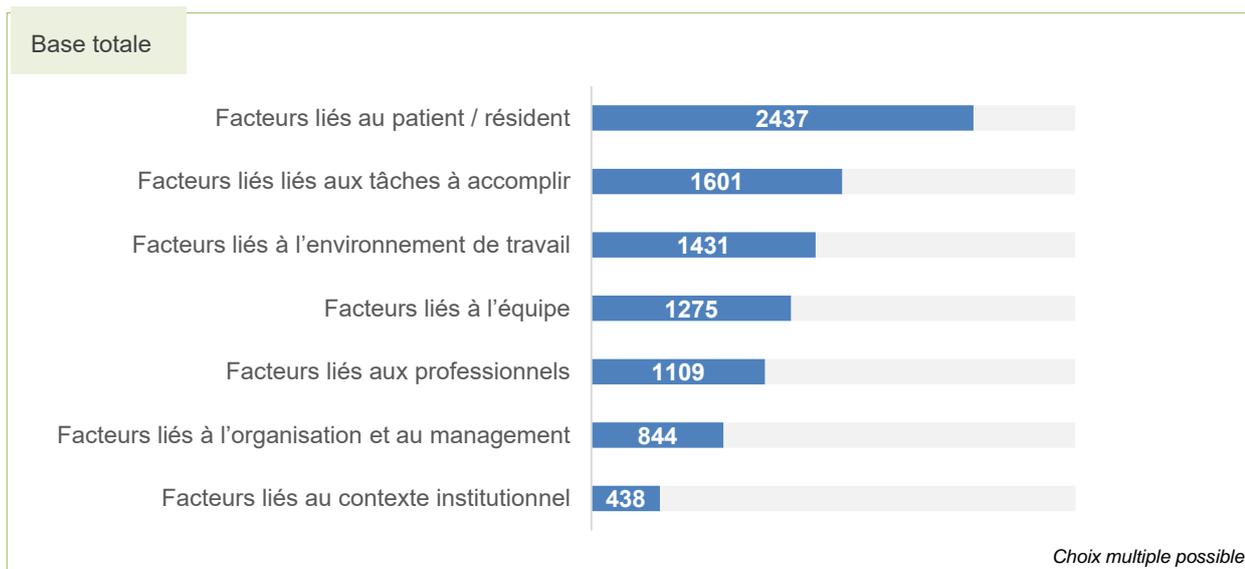
## 6.1.8. Causes profondes identifiées

Une grille d'analyse ALARM est intégrée dans la partie 2 du formulaire de déclaration. Il s'agit d'un outil méthodologique reconnu, facilitant une analyse approfondie et exhaustive d'un événement. La grille est divisée en sept grandes catégories de causes listant chacune entre trois et huit natures de causes profondes (ou facteurs contributifs). Ce sont ainsi 37 natures de causes profondes qui sont proposées au déclarant. (cf. [guide HAS-FORAP Analyse des EIAS – Mode d'emploi](#)). Dans chaque catégorie, le déclarant peut identifier une ou plusieurs causes, produisant un nombre de sélections supérieur au nombre d'EIGS.

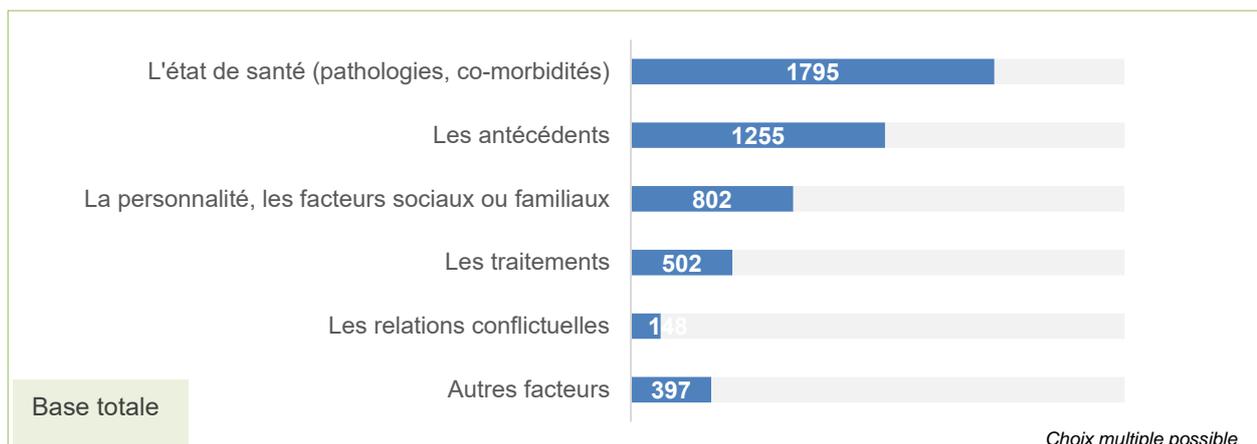
### → Nombre de catégories sélectionnées dans la grille ALARM

	2017		2018		2019		2020		Base totale	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
1 seule catégorie sélectionnée	59	20,5	125	23,5	267	22,5	236	21,8	687	22,2
2 catégories sélectionnées	45	15,6	101	19,0	210	17,7	171	15,8	527	17,1
3 catégories sélectionnées	52	18,1	93	17,5	179	15,1	170	15,7	494	16,0
4 catégories sélectionnées	40	13,9	76	14,3	160	13,5	161	14,9	437	14,2
5 catégories sélectionnées	37	12,8	48	9,0	119	10,0	130	12,0	334	10,8
6 catégories sélectionnées	15	5,2	43	8,1	104	8,8	102	9,4	264	8,5
7 catégories sélectionnées	14	4,9	12	2,3	56	4,7	48	4,4	130	4,2
Aucune catégorie sélectionnée	26	9,0	34	6,4	92	7,8	63	5,8	215	7,0
Total	288	100	532	100	1187	100	1081	100	3088	100

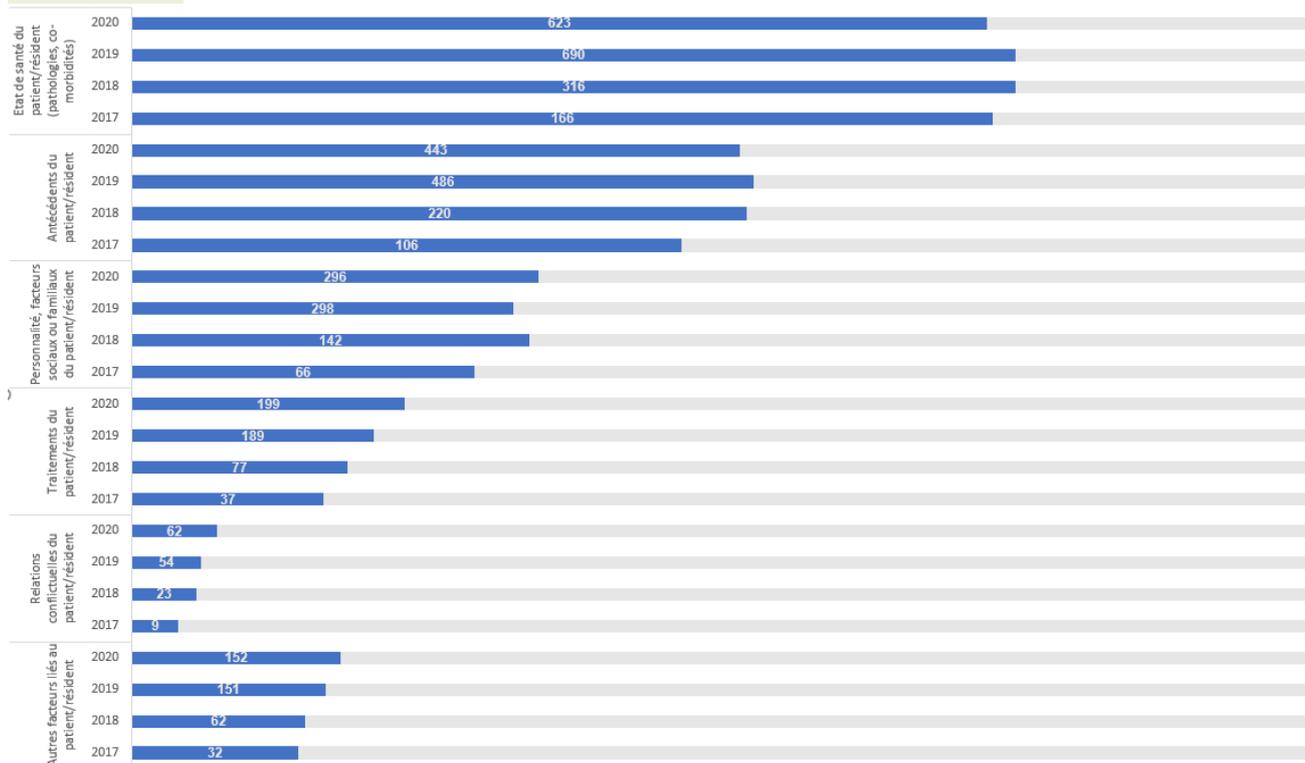
➔ **Catégories de causes sélectionnées parmi les 7 causes de la grille ALARM (présentation des sélections positives)**



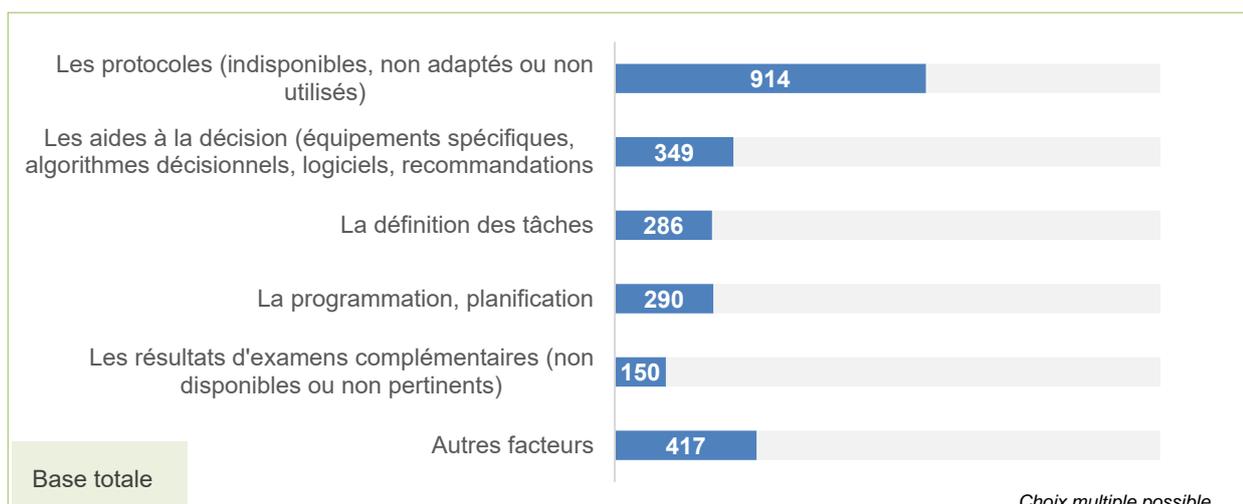
## 1. Détail des facteurs liés au patient (présentation des sélections positives)



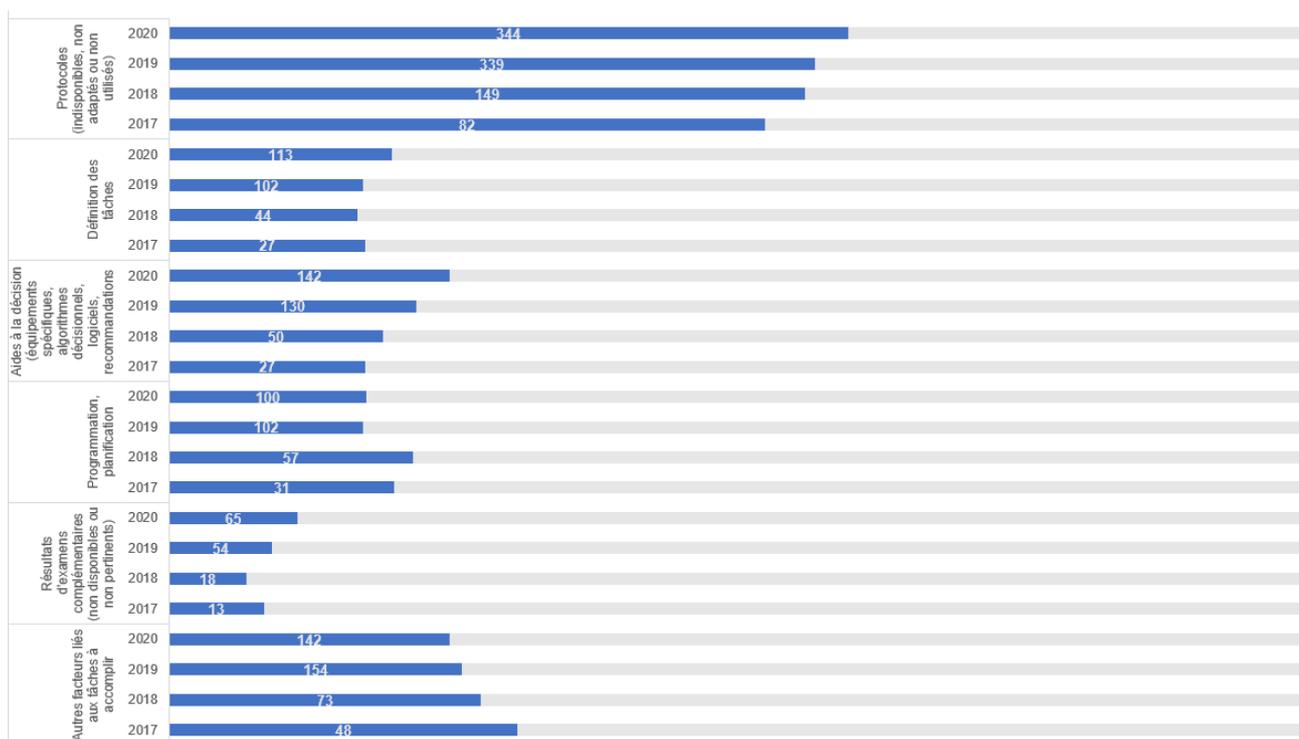
### Par année



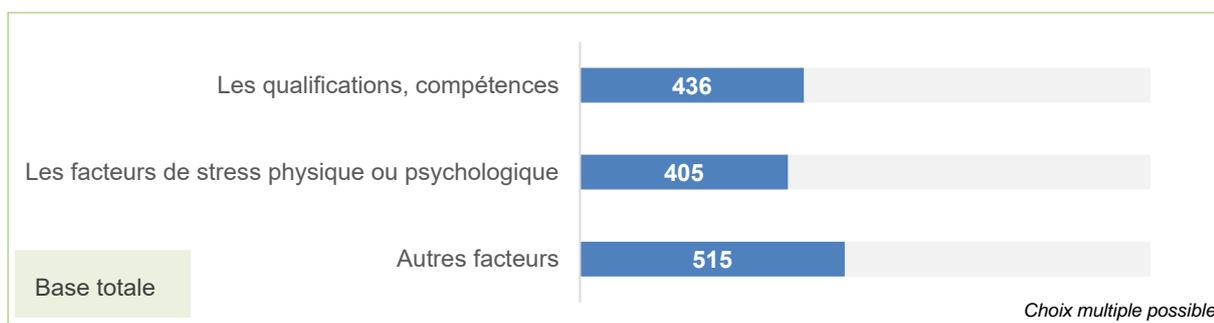
## 2. Détail des facteurs liés aux tâches à accomplir (présentation des sélections positives)



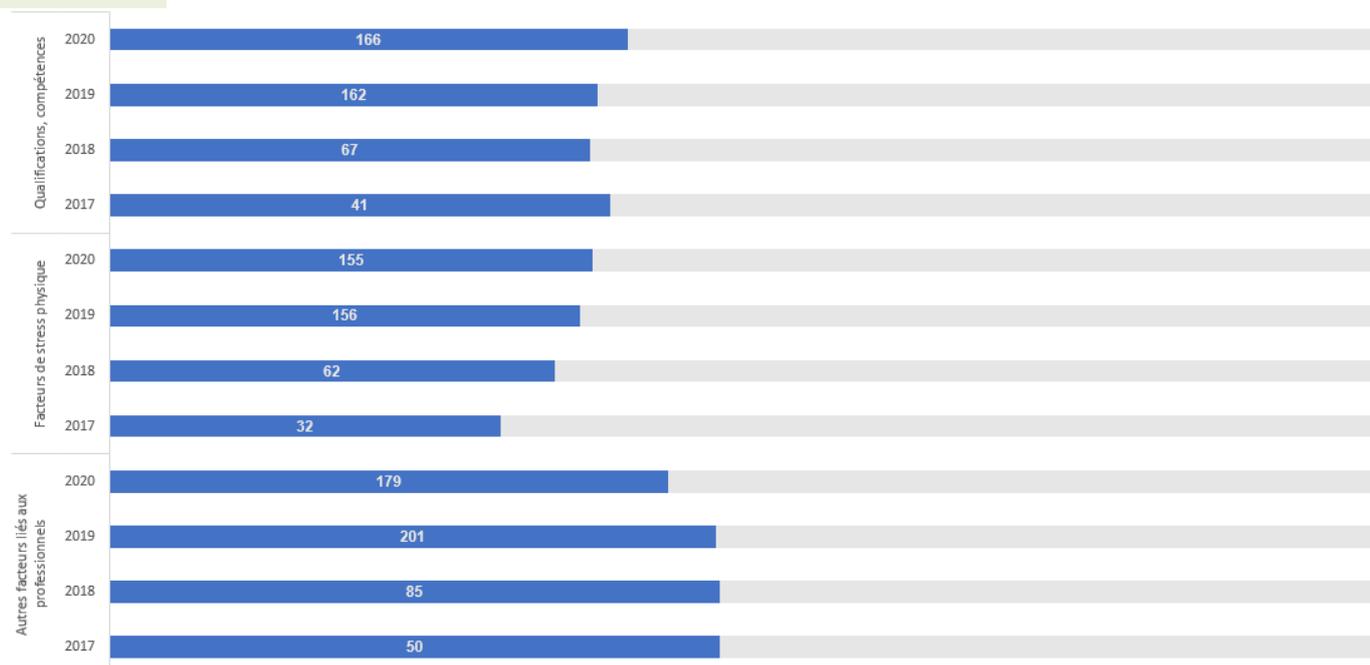
### Par année



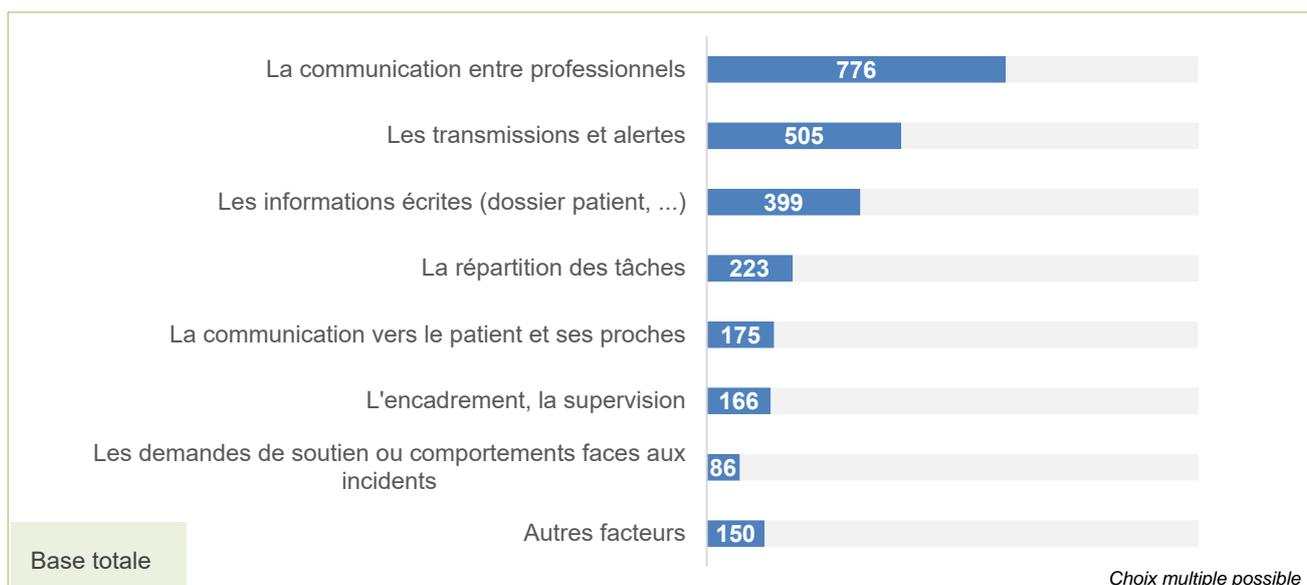
### 3. Détail des facteurs liés au professionnel (présentation des sélections positives)



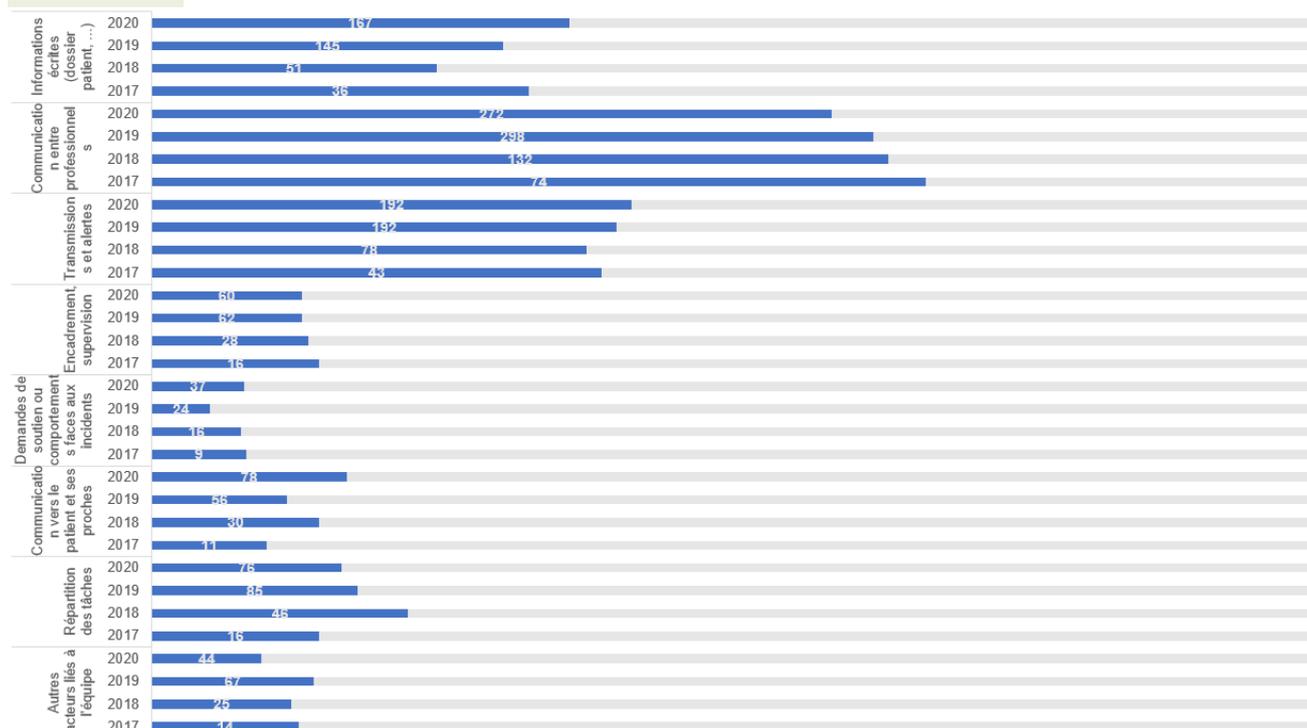
#### Par année



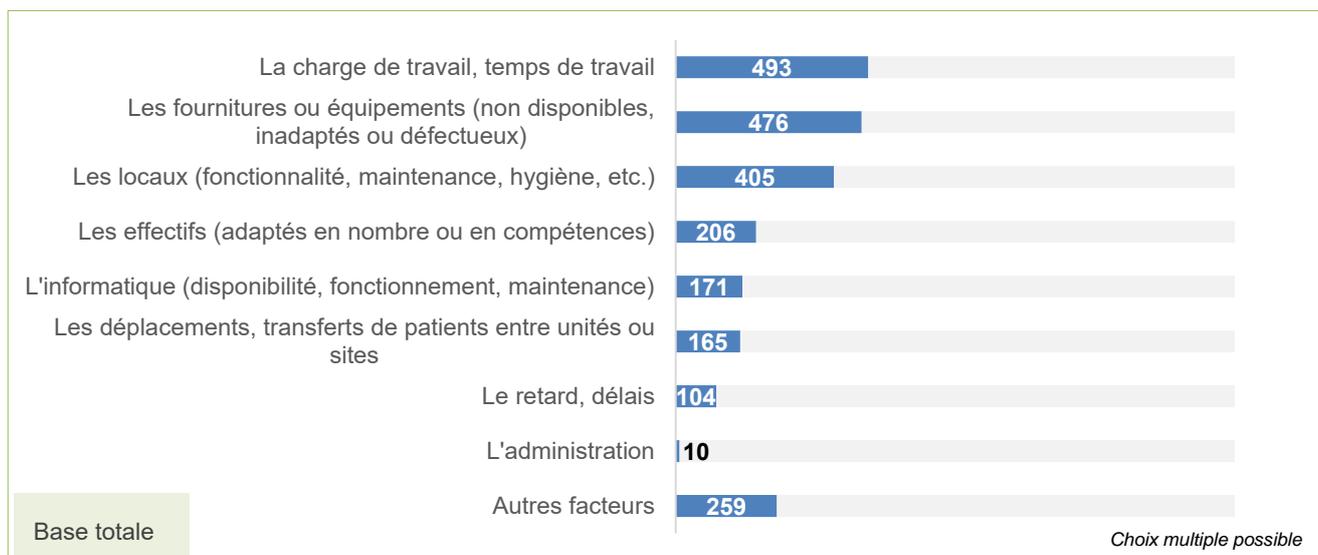
#### 4. Détail des facteurs liés à l'équipe (présentation des sélections positives)



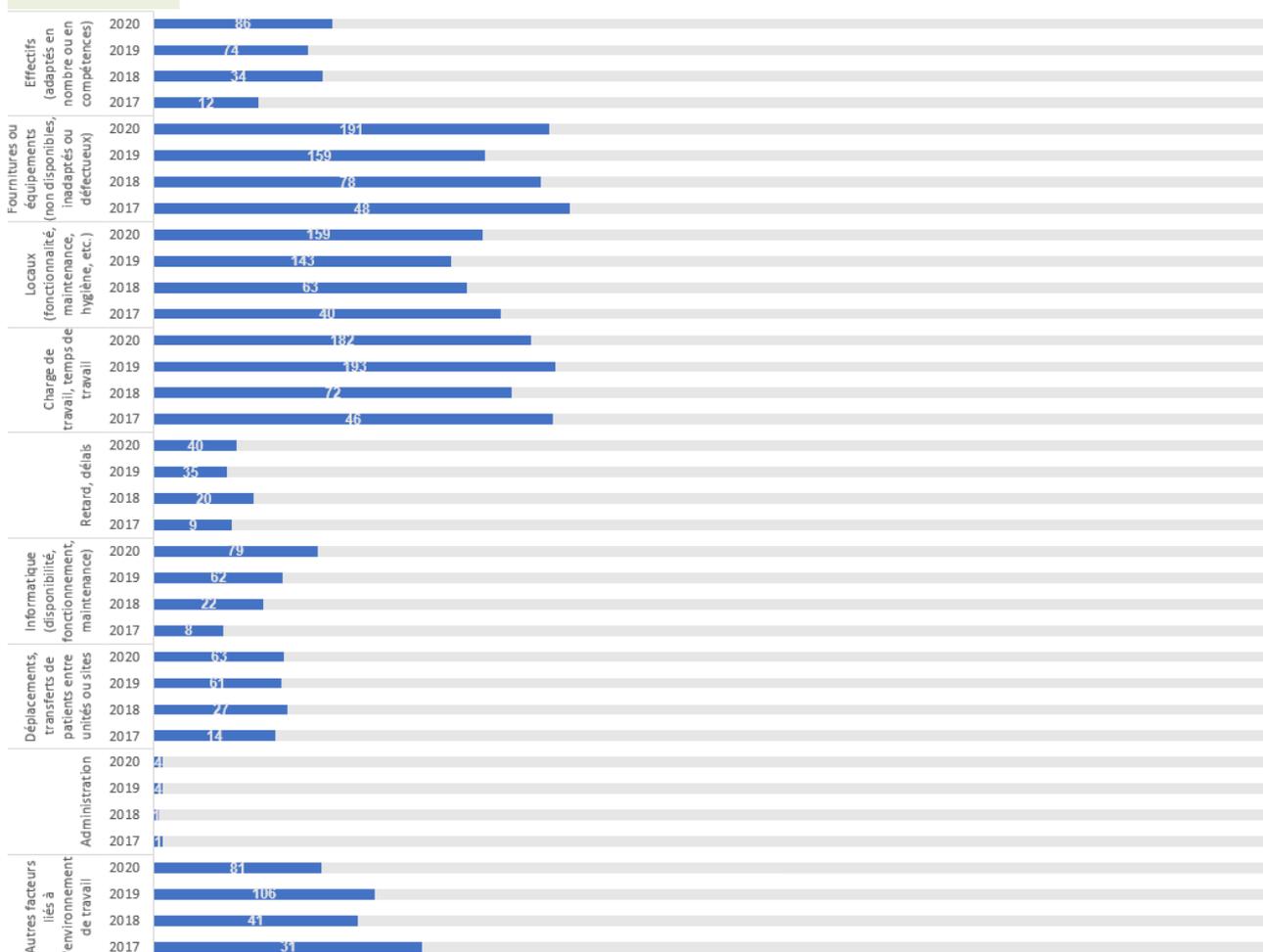
#### Par année



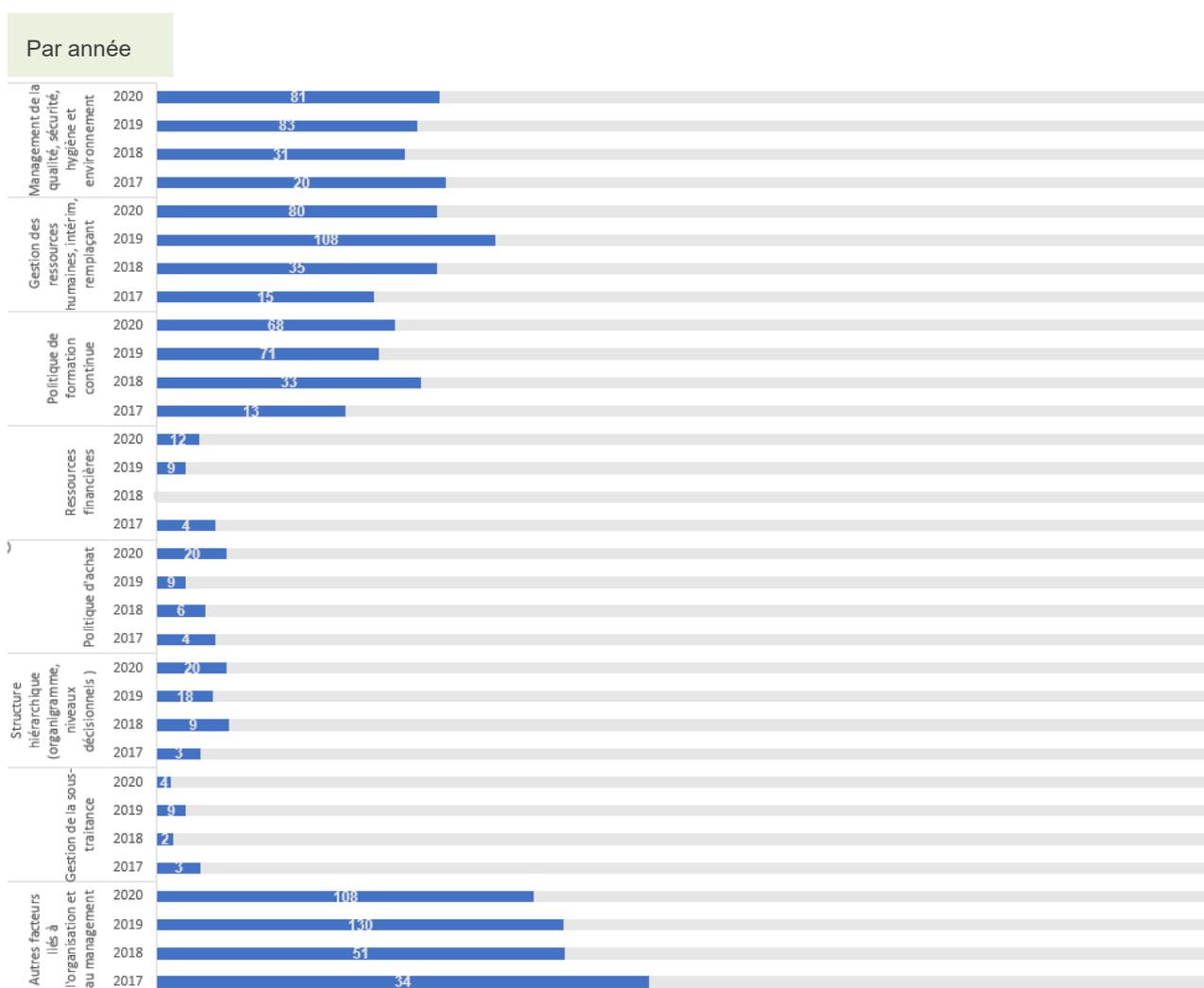
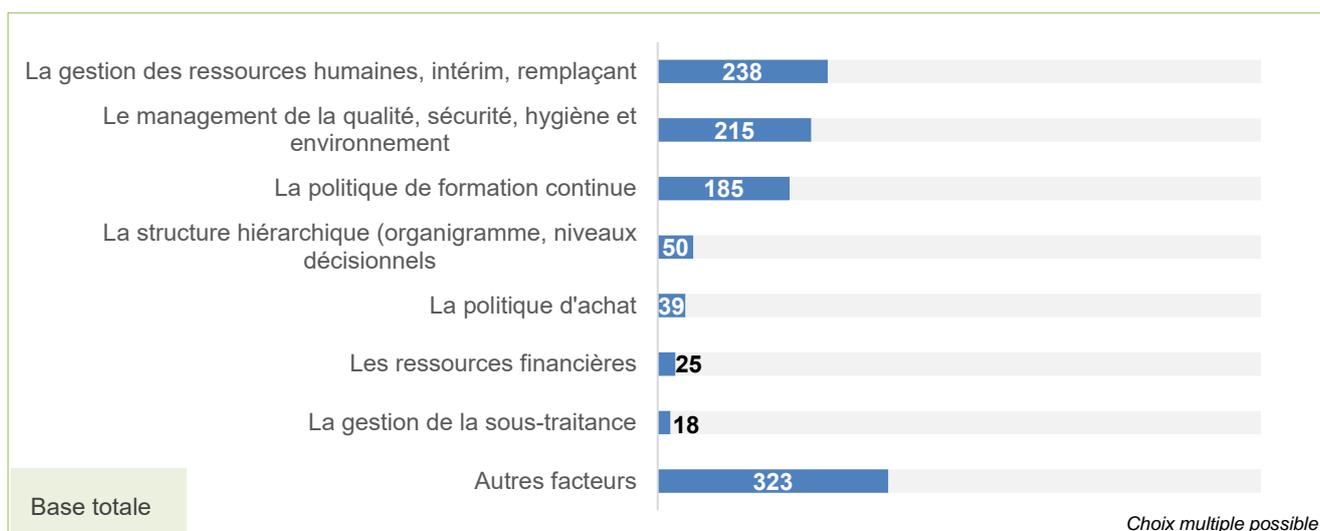
## 5. Détail des facteurs liés à l'environnement de travail (présentation des sélections positives)



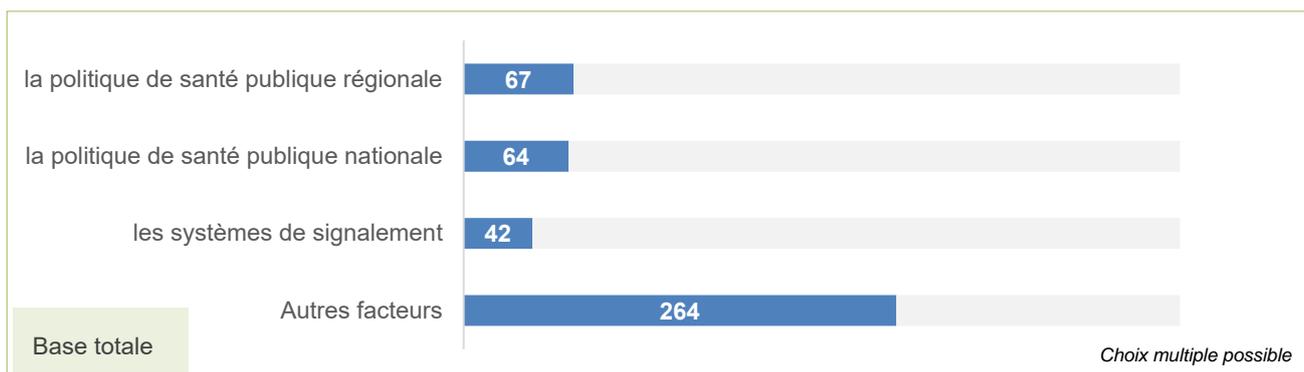
### Par année



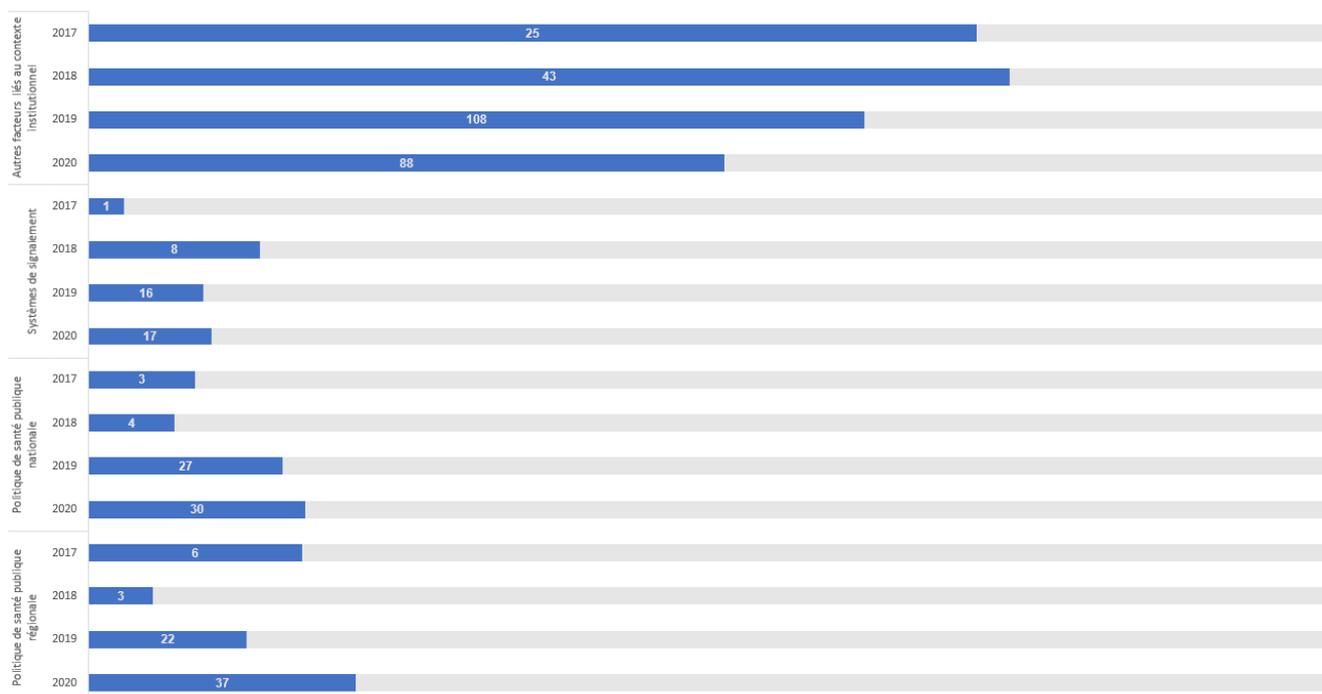
## 6. Détail des facteurs liés à l'organisation et au management (présentation des sélections positives)



## 7. Les facteurs liés au contexte institutionnel (présentation des sélections positives)



### Par année



### 6.1.9. Barrières identifiées ayant ou pas fonctionné

➔ Dans près de la moitié des déclarations d'EIGS, des mesures barrières ont été identifiées (base entière)

	Cumul		2017		2018		2019		2020	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
<b>Identification de mesures 'barrières' qui ont fonctionné</b>										
1- Oui	1280	41,5	132	45,8	210	39,5	485	40,9	453	41,9
2- Non	1405	45,5	113	39,2	239	44,9	561	47,3	492	45,5
3- Non applicable	403	13,1	43	14,9	83	15,6	141	11,9	136	12,6
<b>Identification de mesures 'barrières' qui n'ont pas fonctionné</b>										
1- Oui	1651	53,5	143	49,7	269	50,6	621	52,3	618	57,2
2- Non	1089	35,3	109	37,8	192	36,1	447	37,7	341	31,5
3- Non applicable	348	11,3	36	12,5	71	13,3	119	10	122	11,3

### 6.1.10. Plans d'actions définis

➔ Dans la plupart des déclarations d'EIGS, un plan d'actions a été défini (95 %) avec un suivi des actions dans le temps (88 %) en 2020. Des mesures d'accompagnement du patient (ou des proches) ont également été mises en place pour 82 % des déclarants, en 2020

Plan en 2019	92 %	Suivi en 2019	87 %	Accompagnement en 2019	84 %
Variation 2019-2020	↗		↗		↘

Actions mises en œuvre ou à venir	N	%
1- Oui	1024	94,7
2- Non	57	5,3
<b>Suivi des actions prévu</b>		
1- Oui	949	87,8
2- Non	132	12,2
<b>Mise en place de mesures d'accompagnement du patient et/ou de ses proches</b>		
1- Oui	881	81,5
2- Non	200	18,5
Total	1081	100,0

## 7. Déroulement de l'analyse approfondie

→ 98 % des déclarants estiment avoir les ressources et la compétence nécessaires pour réaliser l'analyse et 92 % déclarent ne pas avoir besoin de l'appui d'une expertise externe en 2020

Ressources disponibles en 2019	97 %	Pas besoin d'appui en 2019	93 %
Variation 2019-2020	↗		↘

Ressources et la compétence disponibles en interne pour réaliser l'analyse approfondie	N	%
1- Oui	1057	97,8
2- Non	24	2,2
Total	1081	100,0

Souhait de bénéficier de l'appui d'une expertise externe pour réaliser l'analyse approfondie	N	%
1- Oui	87	8,0
2- Non	994	92,0
Total	1081	100,0

→ Dans 36 % des cas, le déclarant a bénéficié de l'appui d'une expertise en 2020

En 2019	35 %	Variation 2019-2020
		↗

Avez-vous bénéficié de l'appui d'une expertise ?	N	%
1- Oui	387	35,8
2- Non	694	64,2
Total	1081	100,0

<b>Appui d'une SRA</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
1- Oui	36	9,3
2- Non	351	90,7
<b>Appui de la structure gestion des risques de l'établissement</b>		
1- Oui	295	76,2
2- Non	92	23,8
<b>Autre appui</b>		
1- Oui	91	23,5
2- Non	296	76,5

Impact de l'appui d'une expertise sur la qualité globale de l'analyse

<b>Qualité globale suffisante</b>	<b>Appui expertise réalisé</b>		<b>Total</b>
	1- Oui	2- Non	
1- Pas d'accord	152	362	514
2- D'accord	235	332	567
<b>Total</b>	<b>387</b>	<b>694</b>	<b>1081</b>

→ **Dans 98 % des cas, les analyses ont été réalisées collectivement avec la participation de l'équipe soignante en 2020**

En 2019	97 %	Variation 2019-2020
		↗

<b>Réalisation collective de l'analyse</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
1- Oui	1058	97,9
2- Non	23	2,1
<b>Total</b>	<b>1081</b>	<b>100,0</b>

➔ **Les analyses s'appuient pour 66 % sur les méthodes ALARM ou RMM en 2020**

En 2019	64 %	Variation 2019-2020
		↗

Méthode/organisation utilisée pour l'analyse approfondie	N	%
1- RMM	366	33,9
2- CREX	194	17,9
3- REMED	18	1,7
4- ALARM	346	32,0
5- Groupes de pairs	35	3,2
6- Autre	122	11,3
Total	1081	100,0

➔ **Dans 65 % des cas, il n'y a pas eu de communication d'information sur l'EIGS par le déclarant vers d'autres institutions en 2020**

En 2019	62 %	Variation 2019-2020
		↗

Quand une information a été communiquée par le déclarant, cela a été vers la police (n = 167), les institutions sanitaires (n = 93) et judiciaires (n = 84) (plusieurs communications possibles pour une même déclaration).

Information non communiquée	N	%
1- Oui	702	64,9
2- Non	379	35,1
<b>Ne sait pas si l'information a été communiquée</b>		
1- Oui	84	7,8
2- Non	997	92,2
<b>Information communiquée à l'autorité judiciaire</b>		
1- Oui	84	7,8
2- Non	997	92,2
<b>Information communiquée à l'autorité de police</b>		
1- Oui	167	15,4
2- Non	914	84,6
<b>Information communiquée à une autre agence sanitaire</b>		
1- Oui	93	8,6
2- Non	988	91,4

**Information communiquée à d'autres administrations**

1- Oui	64	5,9
2- Non	1017	94,1

## 8. Autres conséquences des EIGS en 2020

➔ Dans 50 % des déclarations, l'événement grave a eu des conséquences pour les professionnels en 2020

En 2019	48 %	Variation 2019-2020
		↗

Conséquences de l'événement pour le personnel	N	%
1- Oui, des conséquences	538	49,8
2- Non, pas de conséquence	525	48,6
3- Non concerné	18	1,7
Total	1081	100,0

Conséquences pour les professionnels en fonction des conséquences pour la personne exposée

Conséquences pour les professionnels	Conséquences pour la personne exposée			Total
	1- Décès	2- Mise en jeu du pronostic vital	3- Probable déficit fonctionnel permanent	
1- Oui, des conséquences	328	154	56	538
2- Non, pas de conséquence	227	176	122	525
3- Non concerné	7	9	2	18
Total	562	339	180	1081

➔ Dans 57 % des déclarations d'EIGS, des mesures ont été prises par l'organisation pour soutenir les professionnels en 2020

En 2019	57 %	Variation 2019-2020
		→

Mesures prises pour le soutien du personnel	N	%
1- Oui	613	56,7
2- Non	285	26,4
3- Sans objet	183	16,9
Total	1081	100,0

➔ **Dans 83 % des situations, aucune conséquence pour la structure n'est déclarée en 2020**

En 2019	82 %	Variation 2019-2020
		↗

<b>Conséquences pour la structure</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
1- Oui, des conséquences	187	17,3
2- Non, pas de conséquence	866	80,1
3- Non concerné	28	2,6
Total	1081	100,0

➔ **Dans 83 % des cas, il n'y a pas eu d'autres conséquences associées aux événements en 2020**

En 2019	85 %	Variation 2019-2020
		↗

<b>Autres conséquences</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
1- Oui, autres conséquences	163	15,1
2- Non, pas d'autre conséquence	896	82,9
3- Non concerné	22	2,0
Total	1081	100,0

## 9. Appréciation de la qualité des déclarations d'EIGS en 2020

Pour rappel, l'appréciation de la qualité des déclarations d'EIGS est réalisée par les experts du groupe HAS via différents critères (pertinence, intérêt pédagogique, qualité analyse, causes immédiates, barrières, etc.).

→ Dans 92 % des cas, les déclarations d'EIGS ont été considérées comme pertinentes en 2020

En 2019	89 %	Variation 2019-2020
		↗

Pertinence de l'EIGS	N	%
1- Oui	992	91,8
2- Non	89	8,2
3- Non répondu	0	0,0
Total	1081	100,0

Raison de non-pertinence mentionnée	N
Evènement non associé aux soins	31
Evènement non grave	52
Evènement non grave et non associé aux soins	6

→ Dans 30 % des cas, l'expert a considéré que la déclaration d'EIGS présentait un intérêt pédagogique en 2020

En 2019	39 %	Variation 2019-2020
		↘

Intérêt pédagogique de l'EIGS	N	%
1- Oui	322	29,8
2- Non	758	70,1
3- Non répondu	1	0,1
Total	1081	100,0

<b>Intérêt pédagogique : histoire à exploiter ?</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
1- Oui	267	24,7
2- Non	813	75,3
<b>Intérêt pédagogique : action au niveau national ?</b>		
1- Oui	30	2,8
2- Non	1050	97,2
<b>Intérêt pédagogique : alerte à faire ?</b>		
1- Oui	37	3,4
2- Non	1043	96,6
<b>Intérêt pédagogique : mise en évidence d'un nouveau risque ?</b>		
1- Oui	8	0,7
2- Non	1072	99,3
<b>Intérêt pédagogique : autre raison ?</b>		
1- Oui	24	2,2
2- Non	1056	97,8

➔ **52 % des déclarations présentent une qualité d'analyse suffisante en 2020**

En 2019	51 %	Variation 2019-2020
		↗

<b>Analyse approfondie de l'EIGS correctement réalisée</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
0- Pas du tout d'accord	125	11,6
1- Pas d'accord	389	36,0
2- D'accord	448	41,4
3- Tout à fait d'accord	119	11,0
Total	1081	100,0

<b>Faits recueillis décrivent chronologiquement et en détail l'événement concerné</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
0- Pas du tout d'accord	109	10,1
1- Pas d'accord	302	27,9
2- D'accord	491	45,4
3- Tout à fait d'accord	179	16,6

<b>Causes immédiates : la ou les causes immédiates sont identifiées</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
0- Pas du tout d'accord	111	10,3
1- Pas d'accord	197	18,2
2- D'accord	613	56,7
3- Tout à fait d'accord	160	14,8
<b>Causes profondes : les causes profondes de l'EIGS sont identifiées</b>		
0- Pas du tout d'accord	151	14,0
1- Pas d'accord	395	36,5
2- D'accord	419	38,8
3- Tout à fait d'accord	116	10,7
<b>Barrières : l'analyse met en évidence la gestion de l'événement (ce qui a ou pas fonctionné en termes de prévention, récupération, atténuation)</b>		
0- Pas du tout d'accord	127	11,7
1- Pas d'accord	335	31,0
2- D'accord	492	45,5
3- Tout à fait d'accord	127	11,7
<b>Plan d'actions : l'analyse permet de déterminer des actions pertinentes et réalistes pour améliorer la sécurité</b>		
0- Pas du tout d'accord	109	10,1
1- Pas d'accord	301	27,8
2- D'accord	539	49,9
3- Tout à fait d'accord	132	12,2

## → Qualité des déclarations par régions en 2020

Appréciation de la qualité de la déclaration par région par les experts, membres du groupe de travail des EIGS

Régions	Appréciation globale de la qualité globale de la déclarations				
	1- Pas d'accord		2- D'accord		Total
	N	%	N	%	N
01- Auvergne-Rhône-Alpes	104	53,89	89	46,11	193
02- Bourgogne-Franche-Comté	23	35,38	42	64,62	65
03- Bretagne	38	33,93	74	66,07	112
04- Centre-val de Loire	10	62,50	6	37,50	16
05- Corse	0	0	0	0	0
06- Grand Est	40	61,54	25	38,46	65
07- Guadeloupe	5	33,33	10	66,67	15
09- Hauts-de-France	58	50,88	56	49,12	114
10- Ile de France	65	42,48	88	57,52	153
11- La Réunion	12	60,00	8	40,00	20
12- Martinique	6	66,67	3	33,33	9
13- Mayotte	Na*	Na*	Na*	0	0
14- Normandie	0	0	0	0	0
15- Nouvelle-Aquitaine	36	41,38	51	58,62	87
16- Occitanie	29	47,54	32	52,46	61
17- Pays de la Loire	26	38,81	41	61,19	67
18- Provence-Alpes-Côte d'Azur	62	59,62	42	40,38	104

\* La scission de la région sanitaire océan Indien en deux régions indépendantes : Mayotte et La Réunion a été effective au 1er janvier 2020

Accord = regroupement des items « tout à fait d'accord » et « d'accord »

Désaccord = regroupement des items « pas d'accord » et « pas du tout d'accord »

---

Retrouvez tous nos travaux sur  
[www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)

---

